



INVITATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DE SWISSQUOTE GROUP HOLDING SA

Vendredi 12 mai 2017, à 10 heures 30
(ouverture des portes à 10 heures)
Park Hyatt Zurich, Beethoven-Strasse 21, 8002 Zurich

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de gestion et rapport de rémunération pour l'exercice 2016

1.1 Approbation du rapport de gestion pour l'exercice 2016

Proposition : Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de gestion qui comprend le rapport annuel, les comptes annuels de Swissquote Group Holding SA et les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice 2016, en connaissance des rapports de l'Organe de révision.

1.2 Vote consultatif sur le rapport de rémunération pour l'exercice 2016

Proposition : Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de rémunération pour l'exercice 2016 (vote consultatif), en connaissance du rapport de l'Organe de révision.

Explication : Le rapport de rémunération contient les principes relatifs à la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction générale, les informations sur la rémunération effective pour l'exercice 2016, ainsi que, le cas échéant, leur réconciliation avec les rémunérations globales maximales approuvées lors des Assemblées générales des années antérieures. Ce vote n'a pas de caractère contraignant.

2. Utilisation du bénéfice au bilan et emploi des réserves issues d'apports de capital

Explication : Le Conseil d'administration propose de distribuer un montant total de CHF 0.60 par action, dont CHF 0.13 sous forme d'utilisation du bénéfice au bilan et CHF 0.47 sous forme de remboursement partiel des réserves issues d'apports de capital reconnues fiscalement.

En cas d'approbation de ces propositions, un montant net de CHF 0.47 par action (sans déduction de l'impôt anticipé de 35%) et un montant brut de CHF 0.13 par action soumis à l'impôt anticipé de 35% seront versés à partir du 18 mai 2017 (date de paiement). Le dernier jour de négoce des actions donnant droit au remboursement et au dividende est le 15 mai 2017. Les actions seront négociées « ex dividende » à partir du 16 mai 2017.

2.1 Approbation de l'utilisation du bénéfice au bilan

Proposition : Le Conseil d'administration propose que le bénéfice au bilan disponible au 31 décembre 2016 soit utilisé comme suit :

Bénéfice au bilan disponible au 31 décembre 2016	CHF	168'029'752
Fixation, pour l'exercice 2016, d'un dividende brut de CHF 0.13 par action	CHF	(1'992'662)*
Solde reporté à nouveau	CHF	166'037'090*

2.2 Approbation de l'emploi des réserves issues d'apports de capital (remboursement aux actionnaires)

Explication préliminaire : Le montant des réserves issues d'apports de capital s'élevait, au 31 décembre 2016, à CHF 7'583'358, dont un montant de CHF 7'305'951 est reconnu fiscalement par l'Administration fédérale des contributions.

Proposition : Le Conseil d'administration propose d'utiliser les réserves issues d'apports de capital reconnues fiscalement comme suit :

Réserves issues d'apports de capital reconnues fiscalement au 31 décembre 2016	CHF	7'305'951
Remboursement de CHF 0.47 par action provenant de la dissolution partielle des réserves issues d'apports de capital reconnues fiscalement	CHF	(7'204'240)*
Solde reporté à nouveau des réserves issues d'apports de capital reconnues fiscalement**	CHF	101'711*

* Les montants indiqués se basent sur l'état du capital-actions au 31 décembre 2016 uniquement et peuvent varier en fonction de l'exercice de droits d'option accordés (par ex. aux collaborateurs) ou de changements dans la situation des actions propres, jusqu'au 15 mai 2017. Les actions propres ne donnent pas droit au dividende ni au remboursement.

** Le solde reporté à nouveau du total des réserves issues d'apports de capital (reconnues et non reconnues fiscalement) se monte à CHF 379'118.

3. Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

Proposition : Le Conseil d'administration propose qu'il soit donné décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale pour l'exercice 2016.

4. Elections

4.1 Conseil d'administration et Président du Conseil d'administration

Proposition : Le Conseil d'administration propose de réélire, individuellement, les personnes suivantes pour un mandat d'une année qui s'achèvera à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante :

- Monsieur Mario Fontana, comme membre et Président du Conseil d'administration (réélection)
- Monsieur Markus Dennler, comme membre (réélection)
- Monsieur Martin Naville, comme membre (réélection)
- Monsieur Jean-Christophe Pernollet, comme membre (réélection)
- Monsieur Beat Oberlin, comme membre (réélection)

Explication : Monsieur Adrian Bult a décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat lors de l'Assemblée générale 2017. Le Conseil d'administration le remercie pour sa précieuse collaboration ainsi que pour sa contribution au développement et à la réussite de Swissquote.

4.2 Comité de rémunération

Proposition : Le Conseil d'administration propose d'élire (respectivement de réélire), individuellement, les personnes suivantes en tant que membres du Comité de rémunération pour un mandat d'une année qui s'achèvera à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante :

- Monsieur Markus Dennler (réélection)
- Monsieur Martin Naville (élection)

Explication : Sous réserve de l'élection de M. Markus Dennler, le Conseil d'administration a l'intention de le nommer comme Président du Comité de rémunération.

4.3 Organe de révision

Proposition : Le Conseil d'administration propose la réélection de PricewaterhouseCoopers SA, succursale de Pully, comme Organe de révision pour l'exercice 2017.

4.4 Représentant indépendant

Proposition : Le Conseil d'administration propose de réélire M^e Juan Carlos Gil, avocat à Zurich, en tant que représentant indépendant pour un mandat d'une année qui s'achèvera à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

5. Approbation de la rémunération globale maximale des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

5.1 Approbation de la rémunération globale maximale des membres du Conseil d'administration de l'Assemblée générale 2017 à l'Assemblée générale 2018

Proposition : Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant global maximum de la rémunération des membres du Conseil d'administration pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2017 jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire 2018, soit CHF 750'000.

Explication : Le montant global maximum de rémunération susmentionné se fonde sur une composition du Conseil d'administration à cinq membres et couvre les éléments de rémunération indiqués dans les statuts, qui font l'objet de plus amples explications dans le rapport de rémunération 2016, ainsi qu'une réserve de CHF 100'000 afin de couvrir d'éventuelles tâches exceptionnelles nécessitant une rémunération additionnelle. Ces éléments de rémunération sont évalués conformément aux principes décrits dans le rapport de rémunération 2016.

5.2 Approbation de la rémunération globale maximale des membres de la Direction générale pour l'exercice 2018

Proposition : Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant global maximum de la rémunération des membres de la Direction générale pour l'exercice 2018, soit CHF 4'000'000.

Explication : Le montant global maximum de rémunération susmentionné se fonde sur une composition de la Direction générale à cinq membres et couvre les éléments de rémunération indiqués dans les statuts, qui font l'objet de plus amples explications dans le rapport de rémunération 2016. Ces éléments de rémunération sont évalués conformément aux principes décrits dans le rapport de rémunération 2016.

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

Rapport de gestion, rapport de rémunération et rapports de l'Organe de révision

Le rapport de gestion pour l'exercice 2016 (comprenant le rapport annuel, les comptes annuels et les comptes consolidés), le rapport de rémunération pour l'exercice 2016 ainsi que les rapports de l'Organe de révision y relatifs peuvent être consultés par les actionnaires à compter du 12 avril 2017 au siège de Swissquote Group Holding SA, Chemin de la Crétaux 33, à Glend en Suisse, ainsi que sur Internet à l'adresse : www.swissquote.com, section « La Société ». Ces rapports seront envoyés sur demande écrite aux actionnaires inscrits au registre des actions.

Bulletin-réponse et carte d'admission

Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote le 9 mai 2017 seront autorisés à participer et à voter à l'Assemblée générale. Aucune inscription au registre des actions ne sera effectuée du 10 mai 2017 jusqu'au jour de l'Assemblée générale (inclus).

Tous les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote reçoivent, avec la présente invitation, un bulletin-réponse. Les actionnaires sont priés de compléter le bulletin-réponse et de le renvoyer dans les plus brefs délais à ShareCommService AG, Europastrasse 29, CH-8152 Glattpbrugg, cela afin de faciliter les préparatifs de l'Assemblée générale.

Les cartes d'admission et le matériel de vote seront envoyés dès le 27 avril 2017 sur la base des bulletins-réponses reçus par ShareCommService AG. Les cartes d'admission déjà délivrées perdront toute validité et devront être restituées si les actions sont aliénées avant l'Assemblée générale.

Représentation

Les actionnaires ont la possibilité de se faire représenter à l'Assemblée générale comme suit :

- par la personne de leur choix, en commandant une carte d'admission puis en la remettant avec la procuration écrite à la personne choisie ; ou
- par le représentant indépendant, soit M^e Juan Carlos Gil, avocat, LL.M., Jegher Gil, Waldmannstrasse 6, CH-8001 Zurich. Si l'actionnaire ne donne pas d'instruction spécifique contraire au représentant indépendant, celui-ci suivra les propositions du Conseil d'administration.

Les actionnaires sont priés de compléter le bulletin-réponse, de le signer et de le renvoyer à ShareCommService AG, Europastrasse 29, CH-8152 Glattpbrugg.

Utilisation de la plateforme en ligne

Swissquote Group Holding SA met à disposition de ses actionnaires la plateforme en ligne développée par ShareCommService AG. Cette plateforme permet aux actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote de commander leur carte d'admission ou d'octroyer des pouvoirs et des instructions au représentant indépendant. La plateforme permet également de commander le rapport de gestion 2016 et le rapport de rémunération 2016.

Les codes individuels pour accéder à la plateforme en ligne figurent sur le bulletin-réponse. Les actionnaires peuvent octroyer des pouvoirs et des instructions au représentant indépendant par le biais de la plateforme en ligne jusqu'au 10 mai 2017 à 12 heures.

Déroulement de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale se déroulera principalement en allemand. Les présentations sur écran concernant les objets à l'ordre du jour seront en allemand et en français et la présentation concernant le rapport de gestion 2016 en anglais.

Le Conseil d'administration